



4

**TECHNIQUES
DE POSE :
PRODUITS
TECHNIQUES**

Mise en œuvre du TRANSIT-TEX

Avis Technique N° 12/09 - 1551



Température ambiante
Mini : 10° C



Température du support
Mini : 10° C

1 - GENERALITES

■ 1.1 - RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Cf. documents de référence :

- NF P 62-203 (Référence DTU 53-2) Revêtements de sols plastiques
- NF P 63-203 (Référence DTU 51-3) Cahier 2055 supports bois
- NF P 14-201 (Référence DTU 26-2) Chapes et dalles à base de liants hydrauliques

- NF P 11-213 (Référence DTU 13-3) Dallages
- Guide de la rénovation des sols (cahier 2055-2/01-02-1986 livraison 266)
- Guide de rénovation des sols recouverts de dalles et produits associés contenant de l'amiante du 07.08.2003 ; tout en respectant les dispositions du décret 2006-761 du 30.06. 2006.

■ 1.2 - PREPARATION DU SUPPORT

Support	Type de pose	Voir ANNEXE 1 de l'A. Technique n° 12/09-1551 pour plus de détail				
		Pose collée	Pose maintenue en périphérie et sous les joints			Pose maintenue en plein
			Colle acrylique	Double Face	Bande auto-agrippante adhésivée	
Support Hydraulique (a)	OUI	OUI*	OUI*	OUI*	OUI	
Chape fluide à base de sulfate de calcium (anhydrite)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Plancher rayonnant électrique P R E	OUI	NON	NON	NON	OUI	
Bois (b)	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*	OUI*	
Ancien carrelage (c)	NON	OUI**	OUI**	OUI**	OUI**	
Ancien sol souple (d)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Anciennes Dalles Vinyle Amiante (e)	OUI***	OUI	OUI	OUI	OUI***	
Peinture et Résine coulée (f)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	

* après application d'un primaire d'accrochage - ** selon la structure du carrelage - *** nécessite l'agrément QUALIBAT 15.12

Tout support doit être sec, propre, plan (< 5 mm sous la règle de 2 m) et sain. Il doit être balayé et aspiré avant la pose du revêtement de sol.

Support Hydraulique

Remise en conformité de la planéité du support

- Eliminer les résidus de colle
- Si ragréage éliminé ponctuellement : reprise des zones par enduit de lissage
- Si ragréage éliminé sur la majeure partie du local : enlèvement du ragréage restant.

Cas de la pose collée ou maintenue : Préparer le support tel que décrit dans le DTU 53-2.

Fixation périphérique possible et doit se faire dans ce cas avec une colle acrylique.

Fixation périphérique et sous les joints possible et doit se faire avec une colle acrylique, un double face ou une bande auto agrippante. L'application préalable d'un primaire d'accrochage est nécessaire.

Bois - (cf. DTU 51-3) Plancher ou panneaux à base de bois sur lambourde : Conserver impérativement les ventilations.

Poncer en cas de désaffleurements > 1mm et/ou traiter les joints avec un enduit approprié si leur ouverture est > 3 mm.

Ancien carrelage

Appliquer un enduit de lissage si joints > 5 mm et/ou désaffleurements > 1 mm.

Le collage périphérique est possible et doit se faire dans ce cas avec une colle acrylique.

Anciens revêtements souples

- Seule la pose sur anciens revêtements « vinyle composition », linoléum, caoutchouc, vinyles compacts (homogènes ou hétérogènes) est permise.
- La pose sur ancien revêtement Vinyle sur mousse, Vinyle expansé relief, linoléum sur mousse, caoutchouc sur mousse **est interdite**.
- Si plus de 10% de la surface à recouvrir est manquante ou non-adhérente dans un même local : déposer l'ensemble du sol.
- Si moins de 10% de la surface à recouvrir est manquante ou non-adhérente dans un même local : refixer les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un enduit de lissage.

Anciennes Dalles Vinyles amiante

La pose maintenue ou collée en plein est possible si l'entreprise possède l'agrément Qualibat 15.12.

Peinture ou résine coulée

Si la peinture ou la résine a des défauts d'aspect sur plus de 10% de la surface, la pose collée en plein n'est pas autorisée.

Taux d'humidité

En conformité avec les règles professionnelles et le DTU. Vérifier que le Taux d'humidité du support est conforme aux règles en vigueur avant la pose. Sur dallage $\leq 4,5\%$ (85% RH).

En étage une tolérance est accordée jusqu'à $\leq 7\%$ (90% RH).

Outils

Prévoir des outils adaptés et notamment des lames dites croches parfaitement affûtées.

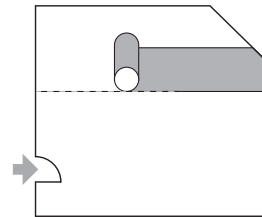
Traitement des joints et des points singuliers.

	Pose périphérique	Pose maintenue
Définition	Maintien uniquement en périphérie et au droit des joints par collage, adhésif double face* ou bande adhésive auto-agrippante	Maintien en plein avec un produit de maintien
<u>Traitement des joints</u>		
Soudure à froid SG 916	OUI	OUI
Tarastick System	NON	NON
Soudure à chaud	NON	NON
Traitement des points singuliers	Passage de portes: collage en plein ou barres de seuil à coller ou à visser Mobilier lourd ou mobile (lave-linge, armoire) : pose adhésive Pièces humides : prévoir un calfatage en rive à l'aide d'un mastic PU / hybride MS polymère.	

■ 1.3 - MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

(quelque soit le type de pose choisi)

- Vérifier la référence du revêtement pour s'assurer que le produit est du type, de la couleur et de l'épaisseur commandés.
- Vérifier le numéro de lot sur les étiquettes afin d'éviter des problèmes de variation de couleur d'un rouleau à l'autre.
- Dans tous les cas, l'installation du revêtement ne peut s'effectuer au plus tôt 24 heures, après sa mise à plat dans le local où il doit être posé.
- Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible.
- Les lés doivent être orientés dans les pièces, de préférence vers le mur de la fenêtre principale.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières.
- Mesurer et marquer à l'aide d'une ligne de craie l'endroit où sera positionné le joint du revêtement. Dans le cas de panneaux à base de bois, s'assurer que le joint du revêtement ne tombera pas directement par-dessus d'un joint du support. On recommande de laisser un décalage d'au moins 15 cm entre les joints du revêtement de sol et les joints des panneaux à base de bois.



Appliquer le revêtement à partir du trait de cordeau

- Maroufler le revêtement immédiatement après la mise à plat.
- Laisser relaxer le revêtement en déplaçant vers l'extérieur les plis ou les poches d'air ; une découpe trop près des murs n'est pas recommandée. Coupez à la dimension souhaitée et déposez le sur la ligne de craie.
- Si on excède la largeur d'un rouleau, tenir compte du raccord du dessin et contrôler le sens de pose du revêtement de sol. Dans le cas de rouleaux sans raccord, faire chevaucher légèrement les laizes pour pratiquer une coupe à joint vif.
- Inspectez à nouveau le matériel pour repérer tout défaut du support à corriger avant l'installation

Découpes spécifiques du revêtement :

- Pour tracer un motif ou pour une découpe spécifique, l'usage d'un gabarit peut être nécessaire.
- Lorsque des raccords dessins sont nécessaires, s'assurer de garder un excédent de matériau.

2 - POSE MAINTENUE DU TRANSIT-TEX EN PLEIN AVEC UN ADHÉSIF PERMANENT

■ 2.1 - DÉFINITION

La totalité de la surface du revêtement de sol est maintenue par un produit de maintien (**poissant**) qui conserve le revêtement en contact avec le sol et permet d'enlever celui-ci.

■ 2.2 - GÉNÉRALITÉS

Seuls les locaux classés au plus U3P2E2C2 sont concernés par ce type de pose. Les pièces sèches peuvent être recouvertes. Stocker les rouleaux (déroulés) 24 H avant la pose dans la pièce à réaliser. Température ambiante : minimum 10°C.

■ 2.3 - USAGES

Cette méthode est particulièrement recommandée :

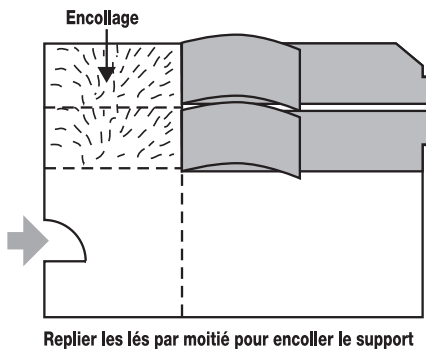
- pour les pièces de grandes dimensions,
- pour de la rénovation sur ancien support.

■ 2.4 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Se conformer aux prescriptions générales.

■ 2.5 - MISE EN ŒUVRE

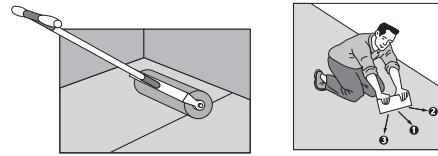
1. Balayer le local et s'assurer de l'élimination maximum des poussières, impuretés et saletés en insistant sur la périphérie de la pièce.
2. Dérouler et mettre à plat le revêtement dans la pièce 24 heures avant la pose.
3. Maroufler le revêtement immédiatement après la mise à plat.
4. Tracer le positionnement exact du 1^{er} lé en prenant pour appui un des bords du lé.
5. Retourner les rouleaux par moitié.
6. Appliquer au rouleau un adhésif de maintien sur toute la surface
7. Laisser complètement gommer.
8. Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.



9. Appliquer le premier lé en suivant le trait de cordeau.
10. Appliquer les lés suivants en suivant le bord du précédent lé sans laisser d'espace.
11. Procéder de même pour la seconde moitié de la surface à recouvrir.
12. Découper le revêtement en périphérie selon la géométrie de la pièce en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries et autres points particuliers :
 - a. Le long des murs, si des plinthes doivent être posées ultérieurement,
 - b. Le long des plinthes dans le cas où celles-ci ont été conservées.

■ 2.6 - MAROUFLAGE

Manuel à l'aide d'une cale à maroufler puis à l'aide d'un rouleau à maroufler passé sur la totalité de la surface à la fin des opérations.



■ 2.7 - TRAITEMENT DES JOINTS À FROID

Voir chapitre SOUDURE : SOUDURE A FROID SG 916.

■ 2.8 - TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Pièces humides : Prévoir un calfatage en rive et aux pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS Polymère.

Passage de porte : Disposer une barre de seuil.

Mobilier lourd, mobile ou vibrant : Prévoir un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.

Précaution particulière : Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

■ 2.9 - MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Pour un trafic pédestre normal, 24 heures après achèvement des travaux.

- Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose.

- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

3 - POSE MAINTENUE EN PERIPHERIE DU TRANSIT-TEX AVEC BANDE ADHÉSIVE DOUBLE FACE OU AUTO-AGRIPPANTE OU COLLE ACRYLIQUE

■ 3.1 - DÉFINITION

Les lés de TRANSIT TEX ne sont maintenus que sur la périphérie par un adhésif double-face, par une bande de colle acrylique de faible largeur ou une bande adhésive auto-agrippante. Les joints sont traités de la même manière.

■ 3.2 - GÉNÉRALITÉS

Seuls les locaux classés au plus U3P2E2 sont concernés par ce type de pose. Les pièces sèches peuvent être recouvertes. Stocker les rouleaux (déroulés) 24 H avant la pose dans la pièce à réaliser.

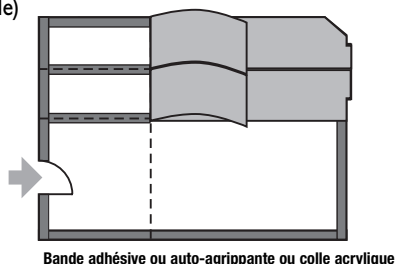
Température ambiante : minimum 10°C

■ 3.3 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Se conformer aux prescriptions générales.

■ 3.4 - MISE EN ŒUVRE

1. Balayer le local et s'assurer de l'élimination maximum des poussières, impuretés et saletés en insistant sur la périphérie de la pièce.
2. Mettre à plat le revêtement dans la pièce 24 heures avant la pose.
3. **Maroufler le revêtement immédiatement après sa mise à plat.**
4. Tracer le positionnement exact du 1er lé en prenant pour appui un des bords du lé
5. Retourner les rouleaux par moitié
6. Disposer le ruban adhésif double-face ou auto-agrippant **sous chaque joint** et en périphérie.
En cas de maintien avec une colle, l'application doit se faire à la spatule dentée A2 sur une largeur d'environ 15cm.
Laisser gommer la colle avant de poursuivre la mise en œuvre (cf fabricant de colle)



Nb : Afin d'améliorer le collage sur le support, il est possible d'appliquer un primaire localement à l'endroit où sera déposé la colle, le ruban adhésif ou la bande adhésive auto-agrippante.

7. Appliquer le premier lé en suivant le trait de cordeau.
8. Appliquer les lés suivants en suivant le bord du précédent lé sans laisser d'espace.
9. Procéder de même pour la seconde moitié de la surface à recouvrir.
10. Découper le revêtement en périphérie selon la géométrie de la pièce en suivant au plus juste les murs, plinthes, tuyauteries et autres points particuliers :
 - a. Le long des murs, si des plinthes doivent être posées ultérieurement,
 - b. Le long des plinthes dans le cas où celles-ci ont été conservées.

■ 3.5 - MAROUFLAGE

Il est effectué manuellement à l'aide d'une cale ou d'un marteau à maroufler sur les zones collées.

■ 3.6 - TRAITEMENT DES JOINTS À FROID

Voir chapitre SOUDURE : SOUDURE A FROID SG 916.

■ 3.7 - TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Pièces humides : Uniquement sur support hydraulique.

Prévoir un calfatage en rive et aux pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS polymère.

Passage de porte : Disposer une barre de seuil.

Mobilier lourd, mobile ou vibrant : Prévoir un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.

Précaution particulière : Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

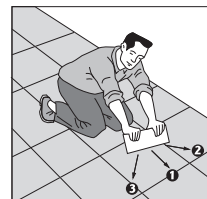
■ 3.8 - MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Pour un trafic pédestre normal, 24 heures après achèvement des travaux.

- Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose en cas de maintien en colle acrylique et/ou 24 heures après la soudure à froid.

- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.



4 - POSE COLLEE EN PLEIN DU TRANSIT-TEX

Se référer à la pose collée des revêtements en lés de notre guide de mise en œuvre, disponible sur demande.

5 - PRODUITS PRECONISES POUR MAINTIEN OU COLLAGE DU TRANSIT TEX

Sur support poreux : Appliquer un primaire d'accrochage avant d'adhésiver, de coller ou de maintenir avec un double face ou une bande auto-agrippante			
Colle Acrylique (300 à 350 g/m ²)	Adhésif permanent (150 à 200 g/m ²)	Adhésif double face	Bande auto-agrippante
- Technicryl / CG 100 RT / AKZO NOBEL - Plastimang / BOSTIK - Miplafix 120 / BOSTIK - Saderfix T2 / BOSTIK - GERTEC / GERFLOR - 522Eurosafesuper/EUROCOL - Acryfix / PAREX LANKO - KE 2000S / KE 2428 / UZIN	- Cégé 100 DPA / AKZO NOBEL - 546 Fixsol / EUROCOL - T 425 / HENKEL - Adhésitec / BOSTIK - Ecofix / MAPEI - L 930 / PAREX LANKO - Uzin 1000 / UZIN	- Ruban adhésif toilé de 75 mm de large Référence : D 75 de Gerflor Livré par rouleau de 25 ml / 75 mm de large	- Bande auto agrippante Référence V 107 L : 25 M / 107 mm de large Livré par 4 rouleaux de 25ml

6 - SOUDURE A FROID SG 916

6.1 - PRESENTATION

SG 916 est une solution technique qui permet le traitement à froid des joints des revêtements de sols en rouleaux selon le DTU 53.2 du 14/04/2007.

SG 916, incolore, peut être utilisé quel que soit le coloris du matériau.

Cette solution permet une excellente qualité de finition sans trace apparente du joint.

Type de produit	Méthode	Type de buse
Transit Tex U3 / P2 Gamme des U2S / P2 Gamme des U3 / P2 Gamme des U3-U4 / P3 HETEROGENE	Traitement à froid dans toute l'épaisseur du revêtement de sol	Buse à ergot applicateur Buse à ergot applicateur Buse à ergot applicateur Buse à ergot applicateur
SOLILIEGE Vinyl Expansé en Relief	Traitement à froid en surface du revêtement	Buse à ergot applicateur ou tube de 20ml
PAS compatible avec les revêtements HOMOGENE		

6.2 - CONDITIONNEMENT

SG 916 est livré :

En carton de 10 tubes comprenant :
 10 tubes de 35 ml et un embout pour traitement à froid.
 (Pour les Vinyles Expansé en Relief uniquement)

Soit en kit comprenant :

- 1 bidon métallique de 500 ml contenant la soudure à froid
- 1 réservoir doseur
- 2 embouts applicateurs à ergot
- 3 rouleaux de papier adhésif de 50 ml
- Autonomie : 300 ml



6.3 - MISE EN ŒUVRE

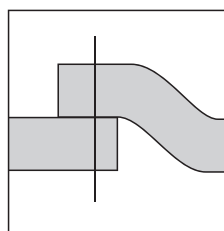
Traitement à froid dans toute l'épaisseur

- Poser et coller le revêtement à joint vif
 - Attendre 2 à 4 heures
 - Procéder à l'application du SG 916 selon la méthode ci-contre.
- Bien injecter le produit dans toute l'épaisseur du revêtement.
 Il est impératif d'attendre au moins 24 heures avant la mise en service des locaux.

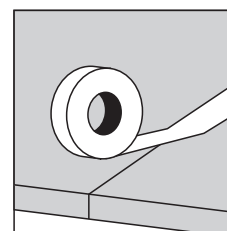
ATTENTION : SG 916 contenant un solvant inflammable, il est recommandé de ne pas fumer pendant les opérations et de prendre les précautions d'usage.

6.4 - BARRES DE SEUIL

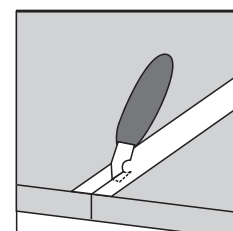
Seules les barres de seuil à coller sont admises sur dalles vinyl amiante ou dalles collées à l'aide d'une colle contenant de l'amiante.



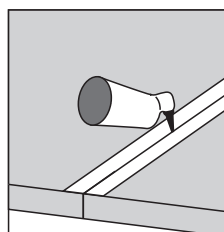
1 - Coupe à vif



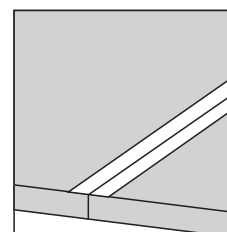
2 - Appliquer le ruban adhésif



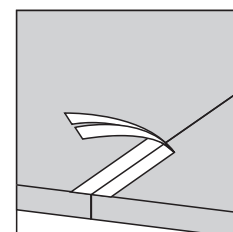
3 - Fendre le ruban adhésif avec un couteau équipé d'une lame croche



4 - Introduire l'embout du doseur. Injecter en profondeur et en excès



5 - Laisser sécher 60 secondes



6 - Enlever le ruban adhésif